

Carrefour Belgique  
Département communication  
Avenue des Olympiades 20  
1140 Bruxelles

Evere, le 14 septembre 2021

Le département Communication de Carrefour Belgique donne l'autorisation à **Iles de Paix** de poster des équipes à l'entrée des Hypermarchés Carrefour et Carrefour Market pour sensibiliser les clients Carrefour à propos de leurs activités et pour récolter des fonds. Pour autant que les critères et conditions de Carrefour aient été respectés, cette autorisation est valable du **14 janvier 2022 au 16 janvier 2022**.

Iles de Paix s'engage à n'accepter aucun don en espèces ni argent cash.

**Personne de contact :**

Virginie Meert

Responsable Réseau / Chargée de suivi administratif à la Campagne

ILES DE PAIX asbl – Rue du Marché 37, 4500 HUY (Belgique)

Tél. : +32 (0)473/18.30.99 - Email: [virginie.meert@ilesdepaix.org](mailto:virginie.meert@ilesdepaix.org)

**Cette autorisation n'est valable que si les conditions suivantes sont remplies :**

- Iles de Paix s'engage à partager son planning avec [press\\_be@carrefour.com](mailto:press_be@carrefour.com)
- Contacter le directeur de magasin ou son remplaçant suffisamment longtemps avant le début de l'action pour obtenir son accord.
- C'est le directeur de magasin ou son remplaçant qui détermine le lieu et les modalités de l'action.
- Des campagnes d'information et de recrutement ne pourront jamais être menées quand Carrefour organise sa propre action de solidarité.
- Nos clients ne peuvent pas être gênés pendant leurs achats.
- Cette autorisation doit être présentée au directeur de magasin ou à son remplaçant avant le début de l'action.
- Il est interdit de rendre publique cette autorisation de quelque manière que ce soit.

Cette autorisation n'est valable, sauf assouplissement des mesures, qu'à la condition expresse de l'application stricte de nos mesures de sécurité (à vérifier avec le directeur de magasin) ainsi que celles de votre plan de prévention:

- la présence uniquement sur le parking du magasin
- le respect de la distanciation sociale d'1,5 m. L'usage d'une table est vivement conseillé afin de permettre cette distance
- la désinfection des mains et du matériel
- le port du masque FFP2 obligatoire
- la transmission du planning, du nom des personnes présentes

Ces conditions vous aideront à solliciter une collaboration optimale.

Bien à vous,  
[press\\_be@carrefour.com](mailto:press_be@carrefour.com)